

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » :

Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

Fax: (+41) 21 626 59 03 – E-mail: defenserm@europost.org

ÉDITORIAL

Du « SCF »¹ aux « Femmes dans l'armée » en passant par le « SFA »²: 62 ans d'histoire peu connue

Pour faire suite à l'intéressante conférence donnée par M^{me} le brigadier Denise Portmann lors de la dernière assemblée générale du Groupement de Lausanne, il m'apparaît utile d'offrir, en place du traditionnel éditorial, à chaque membre de notre société un aperçu de notre « histoire », qui remonte à 62 ans.

■ maj Dominique Koepfel³



Déjà lors de la Première Guerre mondiale, des femmes ont fait service pour notre patrie. Elles tenaient les Foyers du soldat. Puis, en 1938, l'Automobile-Club de Suisse lance un appel aux femmes possédant un véhicule pour un engagement en tant que conductrices militaires.

En avril 1939, un arrêté du Conseil fédéral autorise les femmes à faire du service militaire et, durant toute la mobilisation, 25000 membres du SCF ont accompli 3500000 jours de service actif! En 1940, des directives du général Guisan posent les bases légales du SCF.

Contrairement à ce qui est le cas à notre époque, nos camarades SCF n'avaient pas d'uniforme. Elles portaient leurs habits civils et recevaient une blouse/tablier ainsi qu'un brassard mentionnant leur appartenance à l'armée. Ce n'est qu'en 1944 qu'un uniforme militaire leur est remis.

A la fin de la mobilisation, il est question de supprimer le

SCF, mais le général Guisan reconnaît le travail accompli par toutes ces femmes et, en 1948, le SCF est intégré à l'armée.

Jusqu'en 1986, le SCF va continuer de former des femmes dans neuf domaines, à savoir: le service des pigeons voyageurs, la poste de campagne, les conductrices sanitaires, le service d'assistance aux réfugiés, la cuisine, la signalisation et le repérage d'avions, les speakerines du service d'alerte, le service transmission et les secrétaires. Elles reçoivent, au même titre que les hommes, la solde et la compensation. Etant «complémentaires», elles ne portent pas les mêmes grades et la durée de leurs écoles est

¹Service complémentaire féminin.

²Service féminin de l'armée.

³Vice-présidente du Groupement de Lausanne de la SVO.



moins importante que pour les hommes.

En 1986, le SCF est aboli et nous devenons le SFA. De par l'abolition du SCF, nous portons désormais les mêmes grades que nos camarades masculins et sommes mieux associées à l'armée. Dès cette date, les femmes peuvent, sur demande, porter un pistolet et sont équipées de la tenue de combat 1983, durant les cours de répétition seulement. De plus, la possibilité d'incorporation est élargie. A la fin des années

1980, les écoles centrales s'ouvrent aux femmes et des SFA paient leur galon dans des ER masculines, cela à titre d'essai.

Le SFA est lui-même aboli le 1er janvier 1995 et remplacé par «Femmes dans l'armée», avec comme principaux changements une durée des écoles identiques à celles des hommes, la mixité des ER, de plus grands choix d'incorporation encore – tout nous est ouvert, sauf les troupes de combat – et de nouvelles fonctions.

Dès les ER de ce printemps, les femmes suivent la même instruction au fusil et au pistolet que les hommes; une recrue féminine peut, sur demande, recevoir l'instruction à la grenade à main.

Il est prévu de donner, à partir du 1^{er} janvier 2001, la possibilité à une femme de commander un bataillon.

La suite de cet historique est en cours d'écriture par vous et par nous.

D. K.

Assemblée générale SVO 2000 – Montreux

Extraits de l'allocution du Conseiller fédéral Adolf Ogi, président de la Confédération

Mesdames, Messieurs,

1989: la chute du Mur. Il n'y a que dix ans...ou dix ans, déjà. En même temps, la guerre froide était enterrée. A la surprise de la plupart des gens. L'effet de surprise est désormais notre quotidien. L'actualité s'accélère de jour en jour. Nous vivons à l'ère de l'information instantanée.

Pourquoi le Mur est-il tombé? Parce que...

- la force de la liberté,
- la volonté d'autodétermination,

– le désir d'accéder à plus de bien-être

ont été plus forts que le parti, la planification et l'idéologie.

Les Russes et les Allemands de l'Est, eux aussi, voulaient voir Paris et Londres. Et peut-être aussi, pourquoi pas, Montreux et ... Kandersteg!

1999: le XX^e siècle se termine dans les Balkans. C'est là qu'il a commencé en 1914. La guerre est de retour en Europe. Le XX^e siècle est celui des plus grandes inventions...et aussi le siècle où le sang a le plus coulé. J'espère qu'il y aura moins

de conflits pendant le XXI^e siècle.

Mais nous savons malheureusement, depuis le conflit au Kosovo, que la guerre nous accompagnera aussi au cours du siècle prochain. Au XXI^e siècle, nous devons encore inventer la paix durable.

Les conflits dans les Balkans nous touchent directement, parce qu'ils

- se déroulent à nos portes,
- sont présents dans tous les médias,
- font que des dizaines de milliers de personnes ont fui



ces régions pour chercher refuge dans nos pays.

Nous le voyons. La paix et la sécurité sont l'affaire de tous. La sécurité de la Suisse est étroitement liée à la sécurité internationale. Même si la défense de notre territoire est notre problème. Nous ne pouvons désormais agir seuls et construire, sans l'aide de nos voisins, la sécurité en Europe. C'est la raison qui nous conduit à agir dans les Balkans. Avec nos partenaires. Dans l'intérêt de tous, et donc dans notre intérêt.

Le bilan est positif:

■ Bosnie: nos Bérêts jaunes font un excellent travail. Ils sont engagés jusqu'au 31 décembre 2000.

■ Albanie: d'avril à juillet 1999, la *Task Force* ALBA a transporté 3000 réfugiés, 400 blessés graves et 900 tonnes de marchandises.

La SWISSCOY participe à la reconstruction du Kosovo. Nos soldats – volontaires – sont motivés et réalisent un engagement concret. Ils fournissent une aide concrète dans un environnement qui l'est tout autant. L'aide à la reconstruction passe par la solidarité sur le terrain. C'est la preuve par l'acte.

Mesdames, Messieurs, je crois à une chance unique : la chance de rétablir une paix durable en Europe. Si nous le souhaitons, nous devons apporter notre contribution.

Le projet 2000 de mon Département – l'aide aux enfants de la guerre et des régions en crise – est aussi une petite con-

tribution à la paix. Le divisionnaire André Liaudat, ancien commandant de la division territoriale 1, a accepté de diriger ce projet d'accueil.

En 1999, l'armée a rempli sa mission en faveur de la sauvegarde des conditions d'existence. Le bilan de nos engagements dans le pays est positif. Au total, l'armée a accompli 250000 jours de service. Pour surveiller et pour aider. Concrètement. Les formations de milice ont prouvé qu'elles sont capables d'accomplir des engagements réels et de réagir rapidement.

Ces diverses contributions prouvent l'importance de notre système de sécurité, sa nécessité et son actualité. L'armée est au service des citoyennes et des citoyens de ce pays. Aujourd'hui, et non dans un avenir lointain. Pour moi, la situation est donc claire: les deux missions de l'armée que sont la promotion de la paix et la sauvegarde des conditions d'existence doivent être développées.

Tel est le bilan de notre situation au front. Les cantons et les communes vont continuer à demander l'aide de l'armée pour réparer les dégâts consécutifs au passage de l'ouragan «Lothar». L'armée et la protection civile répondront présents !

Les réformes

J'en viens aux réformes en cours dans l'armée. Beaucoup de personnes s'interrogent sur les raisons de toutes ces ré-

formes. Trois facteurs nous poussent à restructurer :

- les finances,
- la démographie,
- la situation internationale.

Les finances

Jusqu'en 2001, nos budgets sont réduits chaque année de 4% environ. C'est beaucoup, mais nécessaire. De 1991 à 2001, mon Département aura donc contribué à assainir les finances fédérales à hauteur de 9 milliards de francs. Qu'on le veuille ou non, les moyens dictent nos possibilités. Les finances sont donc l'un des facteurs de la réforme.

Les effectifs

Pour des raisons démographiques, nous ne pourrions plus recruter, à partir de 2005, assez de soldats pour maintenir les effectifs de l'Armée 95. A l'avenir également, le service civil influencera plus qu'aujourd'hui le potentiel de recrutement. Finalement, le recrutement des cadres nous place en situation de concurrence avec l'économie privée.

La situation internationale

Elle a changé radicalement en dix ans. D'anciens pays du Pacte de Varsovie (Pologne, Hongrie et République tchèque) ont rejoint l'OTAN. La question de l'adhésion de l'Autriche reste ouverte. Le jeu des alliances est complètement bouleversé.

Ces quelques considérations encore sur la réforme «Armée



XXI». qui ne touche pas aux éléments suivants:

■ la neutralité: le peuple l'approuve et il y tient;

■ l'adhésion de la Suisse à l'OTAN: elle est exclue;

■ le soutien à la paix ne comprend pas le recours à la force: le *peace-enforcement* est exclu;

■ il est exclu enfin d'allonger la durée des obligations militaires.

C'est dire que

■ l'Armée XXI restera avant tout une armée de milice;

■ la souveraineté cantonale sera maintenue;

■ la réforme Armée XXI prévoit toujours trois missions principales: la défense, la sauvegarde des conditions d'existence et la promotion de la paix.

Le bilan politique

Passons au bilan politique. Deux processus de réforme sont en cours: le Rapport sur la politique de sécurité 2000, qui est la base de la réforme «Armée XXI», et la «Protection de la population 2000». Sur ce dernier point, nous avons engagé une discussion politique de fond qui débouche sur les premiers résultats. En ce qui concerne l'armée, l'année 2000 est déterminante, parce que

■ le peuple votera le 26 novembre sur l'initiative visant à réduire de moitié les dépenses militaires;

■ les Chambres fédérales poursuivent l'examen du Rapport sur la politique de sécurité;

■ le Conseil fédéral prendra connaissance en mai des lignes directrices politiques concernant le Plan directeur de l'armée, avant de mettre ledit plan en consultation au mois de novembre;

■ la révision partielle de la Loi sur l'armée et l'administration militaire (LAAM) sera traitée par le Parlement en mars et en juin.

La communauté internationale a reconnu les efforts de la Suisse. Personne n'aurait compris notre absence sur le terrain. Nous devons convaincre nos parlementaires – tous partis confondus – du bien-fondé de notre politique.

L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich conduit chaque année une étude sur ce que pensent les Suisses de la politique de sécurité. Les idées d'ouverture et de rapprochement l'emportent, mais certaines adhésions (OTAN) sont clairement rejetées. Il est intéressant de relever, même s'il s'agit d'un sondage et non d'une votation, qu'une majorité se dessine en faveur de l'armement des hommes composant la SWISSCOY. En matière d'armement, nous devons clairement préciser quel est celui destiné à la self-défense qui, comme chacun le sait, ne peut pas se déléguer. Nous devons réaffirmer les principes de volontariat et de contrôle parle-

mentaire strict lorsqu'on évoque des engagements hors de nos frontières. Il faut que la légitimité démocratique soit garantie. Avec ce que nous proposons dans la LAAM, elle l'est. Enfin, n'oublions pas que le fait de participer aux opérations de maintien de la paix est aussi dans notre propre intérêt. Nous profitons directement du rétablissement de la paix, sur place, là où il doit avoir lieu, soit sur le terrain. Dès lors, notre participation est normale et justifiée.

L'armée a permis à la Suisse de traverser le XX^e siècle, un siècle de guerre et de sang. La Suisse a été épargnée. Nous le devons à l'engagement de nos grands-parents et de nos parents.

Je souhaite que notre armée contribue à ouvrir la Suisse au monde, tout en la protégeant et que le siècle prochain nous offre davantage de paix.

Nous sommes responsables de notre destin. Je crois que nous avons une chance unique: celle de faire mieux. Avec tous nos partenaires. Alors, agissons! Je crois qu'il vaut la peine de s'engager pour notre pays, tous ensemble. Assurons la sécurité par la coopération, clef indispensable du succès d'aujourd'hui. Parce que nous aimons ce pays.

A. O.

SVO « Spécial 175^e anniversaire »

Un peu d'histoire !

Dès les premières années de la Restauration, la Diète fédérale entreprit une réforme en profondeur de l'organisation militaire suisse pour établir, en 1817, un *Règlement militaire général* jetant les bases d'une armée qui, en temps de paix, restait cantonale, mais prenait un caractère fédéral en cas de mobilisation.

■ Lt-col EMG Alain Jaccard¹

Une préparation sérieuse, déjà en temps de paix, et l'obligation de rassembler tous les deux ans les troupes en « camps fédéraux » étaient quelques-uns des principes fixés dans ce nouveau règlement. Il fut d'ailleurs accueilli très favorablement par bon nombre d'officiers, qui le considéraient comme un support solide au développement du système de milice.

Afin de contribuer à la formation des chefs, de les renseigner sur les problèmes posés par l'évolution de l'organisation militaire et de l'armement, de veiller au maintien de relations harmonieuses entre l'armée et la population, ainsi que de dénoncer avec force toute tentative de perversion, de subversion et d'anarchie. C'est lors d'une rencontre entre des officiers vaudois et genevois, le 4 décembre 1824 lors de la célébration de la Sainte-Barbe à Vevey, que fut proposée la formation simultanée dans chacun des deux cantons d'une société qui grouperait les officiers du génie et de l'artillerie.

La proposition du colonel d'artillerie Pierre Folz, pour le

canton de Vaud, et du capitaine d'artillerie Jean-Elysée Massy, pour le canton de Genève, fut acceptée avec enthousiasme. C'est ainsi que les sieurs Murret, Carrard et Folz² déposent devant le Conseil d'Etat vaudois une pétition demandant la permission d'établir une Société militaire à Lausanne. Le Conseil d'Etat, au vu du caractère de cette société, juge qu'il n'a pas d'autorisation à donner pour son établissement et c'est ainsi que les sociétés militaires des officiers des cantons de Genève et de Vaud sont créées en 1825. Leur première rencontre commune se déroulera à Genève, en décembre 1826, pour fêter la Sainte-Barbe.

2. La SVO au XIX^e siècle et la naissance de la « Revue militaire suisse »

Quel meilleur moyen de parler de la vie d'une société que de la raconter au travers de celle de ses membres lorsque les archives font défaut ! Bon nombre d'entre eux sont certes restés dans l'anonymat, mais d'autres se sont particulièrement illustrés. Ne pouvant être exhaustif, nous avons choisi de

nous en remettre à l'histoire telle qu'elle fut décrite par nos écrivains vaudois.

Antoine-Henri Jomini, né à Payerne en 1779, occupe à l'âge de 20 ans le poste de « Secrétaire militaire de la guerre » de la République helvétique. Membre de l'Etat-major général de l'Empereur Napoléon I^{er}, il changera de camp pour entrer dans l'armée russe comme aide de camp d'Alexandre I^{er}. Il sert ensuite Nicolas I^{er} et Alexandre II, parvenant au grade de général en chef. En 1822, il écrit deux *Epîtres d'un Suisse à ses concitoyens*, prodiguant des conseils pratiques ayant trait à la formation des milices, à leur instruction, ainsi qu'à l'organisation de l'armée fédérale. Lors de la fête centrale de la Société militaire fédérale de Lausanne, du 24 au 26 juillet 1858, le comité de la Section vaudoise lui décerna le titre de membre honoraire.

La naissance de la RMS a été dictée par la volonté de disposer d'un organe et d'un lien en langue française pour les officiers des cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Valais et de Berne (partie francophone). Ferdinand Leconte fonda cette revue en 1856 et assu-

¹ Vice-président de la Société vaudoise des officiers.

² Source: procès-verbal de la SVO du 3 août 1826.



ra la fonction de rédacteur en chef jusqu'en 1895, parallèlement à sa fonction de chancelier d'Etat. Le colonel Fernand Feyler, directeur de la *RMS*, acquit une autorité universelle reconnue au travers de ses chroniques, publiées dans cette revue ainsi que dans le *Journal de Genève*. Il publia, en 1928, un opuscule bien connu sur l'«antimilitarisme en Suisse». Le support d'information des membres de la SVO qu'est le bulletin *Défense* a rejoint la *Revue militaire suisse* depuis 1995 et ce n'est sans doute pas un simple hasard.

3. Les activités de la SVO

Au début du XX^e siècle, les assemblées générales se déroulaient sur deux jours. Si l'une des journées était traditionnellement réservée à des exercices dans le terrain ou à des tirs au pistolet, l'autre était dévolue à débattre des préoccupations des officiers vaudois et se déroulait selon un ordre du jour dont la teneur n'a que modérément varié jusqu'à nos assemblées actuelles. Si la SVO avait pour nom «Section vaudoise de la SSO», elle comportait déjà dix sous-sections, devenues au fil des ans onze groupements. Le nombre de ces derniers a été réduit à dix depuis 1999. Ce sont, pour mémoire, les groupements de La Broye, La Côte, du Gros-de-Vaud, de Lausanne, Montreux-Aigle-Pays d'Enhaut, Morges, Nord vaudois, du Pied du jura, de La Vallée et de Vevey.

Chaque membre appartient au Groupement de sa région de domicile. L'appartenance à plusieurs groupements est possi-

ble, mais non obligatoire pour participer aux activités de ces derniers, car elles sont ouvertes à tous les membres et publiées régulièrement dans le Bulletin «Défense RMS». Par ses buts et son activité, la SVO n'a cessé d'être, durant ses 175 ans d'existence, particulièrement dans les périodes difficiles, un support du civisme et de la sécurité du pays. Elle encourage le perfectionnement des officiers dans leurs connaissances, leur formation, leur aptitude physique, au tir et au commandement. Certains groupements disposent de leurs propres sections de tir et de sports, quand ce n'est une section de cavaliers. En créant une certaine émulation entre ses membres, la Société favorise la camaraderie et la convivialité interarmes, cela sans restriction entre les échelons hiérarchiques.

La Société vaudoise des officiers a décidé de créer, lors de son 150^e anniversaire, en collaboration avec le Centre d'histoire et de prospective militaires, une fondation «Pavillon de recherches Général Guisan». Installée à Verte-Rive dans l'ancienne propriété du général Guisan, à Pully, cette fondation s'est fixé comme buts de maintenir vivante la mémoire de ce grand Vaudois que fut Henri Guisan, d'offrir aux associations militaires un lieu propice à la tenue de réunions et, surtout, d'assurer le rayonnement d'une pensée militaire originale par des travaux de recherche historique.

La SVO participe activement à la défense du pays, de son armée et de ses officiers. Elle a eu l'occasion de s'engager ces dernières années contre les initiatives de plus en plus nom-

breuses mettant en danger nos valeurs nationales.

4. Quel avenir?

La mise en place d'Armée 95 a vu une érosion des effectifs de la société, qui compte à ce jour 1815 membres. Pour que ce nombre ne soit pas le Waterloo des sociétés d'officiers, il conviendra d'informer et de bien faire comprendre aux officiers vaudois les tenants et aboutissants de la prochaine réforme «Armée XXI». Cette armée du début du troisième millénaire devrait continuer à reposer sur les deux piliers garants de nos traditions militaires, soit la milice et les relations avec les cantons.

Sous la contrainte de l'époque actuelle, l'officier doit tenter de s'appropriier le passé, de mieux le comprendre, de manière à prendre pleinement conscience de ses racines et de ses devoirs. La SVO restera le berceau de ces valeurs, où il sera possible de partager et de vivre en pleine connaissance les évolutions qui se dessinent, cela pour tous les officiers, qu'ils soient issus d'Armée 61, 95 ou XXI.

A. J.

Un grand merci au major Pierre Demieville, de Payerne, qui s'est spontanément porté volontaire en cette année du 175^e anniversaire pour étudier les archives de la SVO et me permettre ainsi de rédiger ce texte.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tir fédéral / Eidg. Schützenfest

BIÈRE (VD) 23.06-16.07.2000

Amie et ami tireur,

En été 2000, la région de l'ouest du Pays de Vaud sera heureuse de t'accueillir. Tous ensemble, tireurs de ce pays, nous allons rivaliser d'adresse et perpétuer ainsi des traditions que nous voulons maintenir parce qu'elles nous sont chères.

Ensemble aussi, nous serons tous là à servir la cause du tir, comme tant d'autres l'ont fait dans le passé. Nous sommes de la race de celles et ceux qui osent relever les défis et, pour tout cela, la fête sera belle et joyeuse.

A bientôt.

*Liebe Schützenfreundin, lieber Schützenfreund,
Im Sommer 2000 wird die westliche Region des
Waadtlandes sich freuen, Sie würdig und mit
warmem Herzen zu empfangen.*

*Alle Schützinnen und Schützen unseres Landes
werden in der Schiesskunst rivalisieren und - da-
mit die Tradition fortführen - welche wir erhal-
ten wollen, weil sie uns sehr viel bedeuten.*

*Gemeinsam werden wir da sein, um dem Schies-
sen zu dienen, wie dies schon so viele vor uns
getan haben.*

*Wir werden uns der Herausforderung stellen,
und wir werden so ein eindrückliches Fest voller
Freude erleben.*

Le Président du CO: A. Munier

**Association Tir fédéral 2000 – Case postale 147 – 1145 Bière
Tél + fax: 021/809 56 56. Internet : <http://www.TirFédéral2000.ch>**

Trophée du Muveran



Organisée par l'Union des patrouilleurs alpins (UPA) 10 et bénéficiant d'une météorologie favorable après six ans de conditions médiocres, l'édition 2000 du traditionnel Trophée du Muveran a été une réussite absolue. Ce sont environ 275 patrouilles – soit près de 700 concurrentes et concurrents – qui se sont élancées le 9 avril dernier sur l'un des trois parcours proposés par les organisateurs. Si le drapeau gruérien a souvent flotté au pied du Grand Muveran lors des diverses cérémonies protocolaires, tous les coureurs – dont les populaires qui restent les âmes du Muveran – méritent une mention particulière. Pour la première fois couru dans son intégralité, le Super Trophée – épreuve particulièrement technique – a vu la victoire du duo François Bussard-Emmanuel Vaudan dans un temps fantastique de moins de 4 h (pour 63 km/effort)! Bon nombre de ces adeptes du ski-alpinisme se retrouveront début mai dans les Alpes valaisannes du Sud pour la célèbre Patrouille des glaciers, sur laquelle *Défense* reviendra plus en détail dans un prochain numéro.

AGENDA

SSO-SVO



Mai 2000

Groupement de la Broye

Nous vous rappelons qu'un entraînement de tir, suivi d'un grill en famille, est prévu ce vendredi 26 mai à Moudon. Les majors Besançon et Golay sont à votre disposition pour toutes informations de dernière minute. Nos fines gâchettes ne manqueront pas cette ultime occasion de s'entraîner avant le tir intergroupements SVO de Vevey.

Groupement du Gros-de-Vaud

Après l'ultime réglage lors de l'entraînement de tir au pistolet, nous vous invitons cordialement à vous réunir autour de la table de notre stamm, qui aura lieu le mercredi 14 juin prochain à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

Groupement de la Côte

La SVO, et notre Groupement en particulier, soutient l'Association de la Ligne fortifiée de la Promenthouse dans ses efforts de mise en valeur de ce site militaire rempli d'histoire. Pour toute information, visite et réservation de la fortification «Villa Rose», vous pouvez prendre contact par téléphone au 021/784 24 29 ou écrire à: case postale 403 – 1196 Gland. E-Mail: promenthouse@swissonline.ch.

Groupement de Montreux - Aigle - Pays d'Enhaut

Fête nationale, mardi 1^{er} août. Notre Groupement appuie la

cérémonie officielle organisée par la Municipalité de Montreux et compte sur votre présence.

Un comité ad hoc travaille au succès du bal/gala organisé à l'occasion du 175^e anniversaire de notre Société cantonale. Nous invitons l'ensemble des membres, conjoints et proches de la SVO à retenir la date du samedi 18 novembre 2000. L'avenir de telles soirées dépend exclusivement de l'accueil que les jeunes et moins jeunes de nos membres leur réserveront. Nous nous réjouissons de vous accueillir dans un cadre à la fois convivial et prestigieux.

Groupement de Morges

CP 2088 - 1110 Morges

Nos tireurs, suite à l'entraînement du 24 ct à Bière, sont prêts pour le prochain tir intergroupements SVO de Vevey, ainsi que pour le tir fédéral de Bière.

Après un été axé sur la précision, nous reprendrons le cycle de nos conférences à la Longeraie. Retenez déjà la date de cette prochaine activité d'automne: mercredi 20 septembre, à 20 h 15.

Groupement de Vevey

Le vendredi 16 juin prochain aura lieu le tir intergroupements SVO au stand de Saint-Légier au-dessus de Vevey (ja-

lonnement depuis la sortie de l'autoroute). Les tirs se dérouleront durant l'après-midi et la soirée. En dehors des tireurs, que nous espérons le plus nombreux possible, il y a toujours diverses activités nécessitant de l'aide. Si vous pensez pouvoir renforcer nos effectifs logistiques, vous pouvez toujours contacter le comité d'organisation. Le Président du Groupement organisateur vous remercie par avance et se tient à votre disposition à l'adresse suivante: chemin de Béranges 18, 1814 La Tour-de-Peilz. Tél. 021/944 05 32.

Activités hors du service

Dates des cours/conférences du CHPM, Verte-Rive, à Pully/Lausanne pour le 2^e semestre

Cours N° 1:	7 septembre
Cours N° 2:	28 septembre
Cours N° 3:	12 octobre
Cours N° 4:	26 octobre
Cours N° 5:	9 novembre
Cours N° 6:	23 novembre
Cours N° 7:	7 décembre.

SWISSCOY

Etes-vous intéressé par la SWISSCOY et ses activités? Le site internet (www.armee.chpeace.support) vous renseigne et une vidéo (en prêt) est disponible au Service cinématographique de l'armée, service de prêt, Papiermühlestrasse 14, 3003 Berne. Ref: VP 531.